

# Plan Climat Communal de Collonges au Mont d'Or

Déclinaison du Plan Climat Energie Territorial (PCAET 2017) de la Métropole de Lyon

**Evolutions stratégiques de l'Agenda 21 de Collonges au Mont d'Or (2010),  
en lien avec le Plan Climat Energie Territorial (PCAET 2017) de la Métropole de Lyon**

Plan d'actions – Clôture 2019



## Résumé

La commune de Collonges au Mont d'Or a lancé son Agenda 21 en 2010, voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Ce programme d'actions concerne :

- la structure et l'aménagement du territoire communal,
- les actions communales,
- les actions menées avec des partenaires (Métropole, syndicats, ...)
- l'encouragement des habitants, des associations et des entreprises aux pratiques de Développement Durable au quotidien
- des projets ciblés comme la Dépollution de la Zone d'Activités des Sablières (ancienne ZI) et la création d'un éco-quartier dans le Centre Bourg notamment.

**L'équipe municipale est engagée à poursuivre la prise en compte du Développement Durable dans ses actions et décisions ainsi que les actions déjà initiées et toujours d'actualité. L'adjoint au Développement Durable et aux Travaux, avec sa commission municipale, veille à ce que la politique municipale de Développement Durable soit transverse.**

Le Maire et l'adjoint au Développement Durable et Travaux sont mobilisés auprès de la Métropole de Lyon pour que notre commune soit :

- informée des initiatives métropolitaines qui peuvent toucher notre territoire
- impliquée lorsque cela est pertinent pour la commune.

**C'est pourquoi aujourd'hui la politique de Développement Durable de la commune évolue sous forme d'un Plan Climat Communal pour se coordonner avec le Plan Climat Energie Territorial (PCET 2012 devenu Plan Climat Air Energie Territorial PCAET en 2017) de la Métropole de Lyon tout en restant concrète et adaptée au territoire communal.**

### Contenu du présent document :

Ce document présente les actions portées par la Municipalité dans le cadre de ce PCC. Il présente un thème par chapitre avec les actions réalisées, en cours ou à venir associées.

Les numéros d'actions font référence au PCET de la Métropole de Lyon :

<http://blogs.grandlyon.com/plan-climat/le-plan-climat-du-grand-lyon/le-plan-dactions-partenarial/>.

D'autres actions sont également mises en avant comme la dépollution de l'ancienne ZI, la renaissance de l'agriculture périurbaine sur le plateau de Moyrand-Charézieux et l'encouragement d'une participation citoyenne.

Ces actions sont annexées au PCC.

## La gouvernance et le suivi

La Commission Développement Durable et Travaux, dont Eric Madigou, adjoint aux Travaux et Développement Durable est le vice-président, est l'organe de pilotage du Plan Climat Communal.

En lien avec les différentes délégations et services concernés, le suivi technique est assuré par :

- Eric Madigou, adjoint au Développement Durable et Travaux
- Claire Trivier, chargée de mission Développement Durable

## Les partenaires

**Les principaux partenaires de la Mairie de Collonges au Mont d'Or sont :**

- la Métropole de Lyon
- le SIGERLy
- l'ALEC, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat à Lyon
- le Syndicat Mixte des Monts d'Or

## Le budget

Le budget du Plan Climat Communal peut être difficilement isolé des autres délégations et services municipaux.

Certaines actions sont partagées avec d'autres délégations et services et d'autres sont des actions de communication, de sensibilisation et d'information auprès de nos habitants, acteurs et partenaires du territoire. Il n'y a donc actuellement pas de budget spécifique.

## Pagination

Résumé .....	1
La gouvernance et le suivi .....	0
Les partenaires .....	0
Le budget .....	0
Pagination.....	1
Le Plan Climat Communal .....	2
Les bâtiments (municipaux et privés).....	4
Les déplacements.....	10
Les innovations .....	12
Les citoyens en action.....	16
Deux sujets annexés.....	27

## Le Plan Climat Communal

L'action 4.6 du Plan Climat de la Métropole de Lyon fixe l'objectif de 90% de la population couverte par un Plan Climat Energie en 2014.

La commune de Collonges s'inscrit dans cette action. Dans son Agenda 21 territorial voté en 2010 (Objectif 5 – Action 13), la commune de Collonges au Mont d'Or évoquait déjà la maîtrise de l'Energie. Aujourd'hui, la politique de Développement Durable de la commune évolue pour se coordonner avec le Plan Energie Climat (PCAET 2017 – rajout du volet Air) de la Métropole de Lyon. Les axes de travail précédemment cités sont repris et complétés.

La commune va s'organiser autour de son propre Plan Climat Communal (PCC) qui sera proposé au vote de son Conseil Municipal en 2016.

### Actions PCC

<p><b>Rappel du point de départ</b></p> <p><b>Mise en place d'un Agenda 21 communal en 2010</b> L'Agenda 21 communal a été mis en place en 2010 par le Maire Michel Reppelin et Françoise Maupas, adjointe au Développement Durable. Le plan d'actions a été présenté en Commission Générale à la Municipalité puis voté en Conseil Municipal à l'unanimité le 6 juin 2010. L'Objectif 5 et son Action 13 reprenait des thématiques directement liées à l'Energie (au travers de ses engagements pour l'éclairage public, pour la construction ou la rénovation du patrimoine bâti, pour les solutions de gestion interne aux bâtiments et la participation des habitants). La production d'énergie renouvelable était également évoquée.</p> <p><b>Bilan de l'Agenda 21 communal en 2013</b> via le livret « Collonges au Mont d'Or, ville durable »</p>	<p>Le Conseil Municipal</p> <p>Les services municipaux</p> <p>Les partenaires et acteurs du territoire</p> <p>Les habitants</p> <p><b>REALISÉ</b></p>
<p><b>Faire évoluer l'Agenda 21 communal pour le coordonner avec le PCET 2012 - Plan Climat Energie Territorial de la Métropole de Lyon (PCAET 2017 – rajout du volet Air)</b> Etat des lieux, reprise des informations du bilan 2010-2013 de l'Agenda 21, poursuite des actions initiées et toujours d'actualité, montage et réalisation de nouvelles actions, affiner et organiser les actions de la commune via un PCC pour coordination avec le PCET de la Métropole de Lyon <u>A noter entre 2015 et fin 2019</u> : Conférences Energie Climat Métropole, Conférences Schéma Directeur des Energies, Participations au Club du Développement Durable à la Métropole de Lyon, échanges et accompagnement de l'ALEC, etc.</p> <p>⇒ <b>Vote du PCC en 2016 au Conseil Municipal de Collonges au Mont d'Or pour 2016-2018. Il se poursuivra jusque fin 2019.</b></p> <p><b>Nouveau en 2019 : le PCAET</b> La Métropole de Lyon s'est engagée depuis 2015 dans la révision de son Plan Climat Energie Territorial (PCET 2012). Ce document a pour but de définir la stratégie de transition « air-énergie-climat » du territoire à horizon 2030. Son élaboration s'est déroulée en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construction d'un modèle énergétique du territoire,</li> <li>- élaboration de 4 scénarios de transition,</li> </ul>	<p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission</p> <p>Les services municipaux</p> <p><b>Initié fin octobre 2015</b></p> <p><b>Vote du PCC en 2016</b></p>

- proposition d'une trajectoire associée à un plan d'action décrivant les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Ces éléments sont rassemblés dans le document « Plan Climat Air Energie Territorial ». Ce socle de base est discuté, débattu et enrichi à partir de février 2019, dans le cadre de la démarche partenariale du plan climat et d'ateliers impulsés par la démarche « #onsymettous ».

Une charte d'engagement avec une liste d'idées d'actions est proposée à chaque commune par la Métropole de Lyon au 1er semestre 2019 pour :

- s'engager ou se ré-engager dans la démarche
- signer ou re-signer le Plan de la Métropole de Lyon, lorsque sa nouvelle version sera sortie fin 2019.

Le SDE (Schéma Directeur des Energies) de la Métropole de Lyon est également présenté le 26 juin 2019.

Le document final du PCAET, amendé suite aux différentes propositions, sera proposé au vote du conseil métropolitain fin 2019.

#### **Nouveau en 2019 : Gouvernance et suivi internes à Collonges au Mont d'Or**

Rappel : La Commission Développement Durable et Travaux, dont Eric Madigou, adjoint aux Travaux et Développement Durable est le vice-président, est l'organe de pilotage du Plan Climat Communal.

En lien avec les différentes délégations et services concernés, le suivi technique est assuré par :

- Eric Madigou, adjoint au Développement Durable et Travaux
- Claire Trivier, chargée de mission Développement Durable

Des évolutions sont possibles sur le plan stratégique, toutefois, compte tenu des complexités organisationnelles, Eric Madigou a décidé de reporter ces évolutions. Claire met à jour le PCC en interne mi-mai 2018, en lien avec les rapports d'activité du service Développement Durable.

Nouveau : Au 30 avril 2019, Eric Madigou établit la liste qui sélectionne les idées d'actions proposées par la Métropole de Lyon en fonction de son PCAET 2019 à venir pour la proposer à la Commission Développement Durable et Travaux le 5 juin. Une liste finale est alors dégagée à l'été 2019. Il est envisagé de la proposer au Conseil Municipal d'ici fin 2019.

A Collonges, le document de suivi du PCC sera clôturé en 2019 et un nouveau sera mis en place en reprenant la liste des idées d'actions sélectionnées et suivant la réaffirmation de l'engagement de la commune pour le PCAET.

Avec l'arrivée de la nouvelle DGS en janvier 2019, des évolutions internes sont envisagées pour développer davantage d'éco responsabilité de la structure. Une réunion d'études et préparation du sujet doit avoir lieu à l'été 2019 entre la DGS et la chargée de mission Développement Durable.

Clôture 2019  
du document de  
suivi du PCC  
2016 pour  
actualisation  
selon le PCAET  
2019 de la  
Métropole de  
Lyon

## Les bâtiments (municipaux et privés)

Ce sujet concerne les actions suivantes du Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon :

- **CONSTRUCTION NEUVE EXEMPLAIRE** (4.1, 4.2) : CONSTRUIRE DU LOGEMENT SOCIAL NEUF EXEMPLAIRE, GARANTIR LE NIVEAU BBC POUR LA CONSTRUCTION PRIVÉE HABITAT ET BUREAUX DÈS 2012 ET ANTICIPER LA RT 2020
- **ECO RÉNOVATION EN MARCHÉ** (4.4, 4.5)
- **FILIÈRE BÂTIMENT DURABLE** (4.8) ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE PRIVÉE (4.8)

### Actions PCC

<b>Construire du logement social exemplaire</b> <b>Action de communication auprès des privés car là car la commune n'est pas maître d'ouvrage</b>	
<p><b>Rappel du point de départ</b></p> <p><b>Logements sociaux existants :</b>            En 2009, le nombre de logements sociaux à Collonges était de 5. Les logements sociaux de Collonges ont donc été construits depuis. Les constructions comportent les critères récents en matière d'énergie (selon des réglementations en vigueur).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2011 : Saône d'Or (OPAC), rue Pierre Termier (31 logements)</li> <li>• 2013 : La Pierre Angulaire, rue César Paulet (28 logements)</li> <li>• 2013 : Les 2 Lys, rue Maréchal Foch (6 logements)</li> <li>• 2013 : Terracotta (HMF), allée du Colombier (34 logements)</li> <li>• 2014 : O'Jardin d'Or (Cogedim), rue de Gélives (10 logements)</li> <li>• 2015 : Le République (3FImmobilière Rhône Alpes), 15 rue de la République (30 logements)</li> <li>• 2015 : Eden Logde, 4 rue de la République (7 logements).</li> </ul>	Privés Maire Commission Urbanisme Service Urbanisme  <p style="text-align: center;"><b>REALISÉ</b></p>
<p><b>Construction de nouveaux logements sociaux :</b>            Signature du Contrat de Mixité Sociale avec la Préfecture en novembre 2016.</p> <p>Liste des programmes depuis 2015, avec RT 2012 et critères Métropole de Lyon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ilots 1 &amp; 2 Hameau de la Mairie, allée du Colombier : 36 logements (date de livraison inconnue)</li> <li>○ 23 rue Pierre Termier (Fornas/Alliade Habitat) : 17 logements (date de livraison inconnue)</li> <li>○ 2 rue des Varennes (Immobilières Rhone Alpes) : 3 logements (2020)</li> <li>○ 35 Route de St Romain (Immobilières Rhone Alpes) : 8 logements (2020)</li> </ul> <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rachat du bâtiment communal (Lyon Métropole Habitat) : 4 logements (fin 2019)</li> <li>○ Rachat 3, rue de la République (Grand Lyon Habitat) : 11 logements</li> </ul>	Adjoint à l'Urbanisme Adjoint aux Travaux et au Développement Durable Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions notamment la Commission Urbanisme; La chargée de mission Les services municipaux Les privés et particuliers  <p style="text-align: center;"><b>ACTIF</b></p>

<b>Construire de nouveaux bâtiments très performants</b> <b>Action sur les bâtiments appartenant à la commune</b>		
Action sur le bâti de la commune	<b>Rappel du point de départ</b> Pour les deux dernières constructions au Village des enfants (crèche et médiathèque), nous nous sommes fixé des critères énergétiques et de Développement Durable : isolation renforcée, toitures végétalisées, éclairage par puits de lumière, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires thermiques, chaudière à condensation, ventilation double flux.	Municipalité Services municipaux Entreprises  <b>REALISÉ</b>
Action sur le bâti de la commune	<b>Etude de l'ajout du label RGE à nos marchés</b> Après recherche par Eric Madigou en lien avec l'ALE et Anne Guibert, les conclusions sont les suivantes : l'ALE indique que ce critère n'est pas des plus pertinents et Anne Guibert indique que les marchés doivent respecter des demandes équitables. La Mairie ne peut pas imposer un critère spécifique mais demander des critères en général (énergétiques ou d'insertion sociale par exemple dans les MAPA).	Adjoint aux Travaux et au Développement Durable Les services municipaux  <b>REALISÉ</b>
Action sur le bâti de la commune	<b>En matière de construction</b> , Eric Madigou interroge régulièrement l'adjoint à l'Urbanisme sur les projets (projets mairie, projets privés, etc.). Eric Madigou et Claire Trivier s'informent et échangent avec la Métropole de Lyon et L'ALE (CITERGIE, RGE, Charte Habitat Durable, etc.).	<b>ACTIF</b>
Action sur le bâti de la commune	<b>Projet d'une maison des associations</b> (dans le Centre Bourg)  <u>Infos :</u> Critères à indiquer (énergétique ou par exemple insertion sociale)  Loi 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (17 août 2015) comme point de vigilance : <i>Les nouvelles constructions sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales doivent faire preuve d'exemplarité énergétique et environnementale et doivent notamment être, chaque fois que possible, à énergie positive et à haute performance environnementale.</i>	Adjoint à l'Urbanisme Adjoint aux Travaux et au Développement Durable Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions La chargée de mission Les services municipaux  <b>PROJET</b>
Action sur le bâti de la commune	<b>Réflexion pour l'aménagement d'un éco-quartier</b> Depuis plusieurs années la commune réfléchit à l'aménagement et la construction d'un éco-quartier. Si ce projet aboutit il sera traité en relation avec l'adjoint au Développement Durable et sa commission.  <u>Infos diverses :</u> Eco-quartier : Label national mais complexe à obtenir pour une commune de notre taille. Possibilité d'aide de l'ALE à la rédaction du CDC.  <u>Référentiels :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Habitat durable 2004, 2006, 2009, 2012 et 2013</li> <li>Bureaux durables neufs 2006 et 2012</li> </ul> Les référentiels sont systématiquement joints aux consultations lancées par la Métropole sur ses Z.A.C. et terrains communautaires ainsi que sur les opérations de logements sociaux. Ils définissent des exigences de	Adjoint à l'Urbanisme Adjoint aux Travaux et au Développement Durable Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions La chargée de mission  <b>PROJET</b>



	<p>performances environnementales que les projets de construction neuve doivent satisfaire et contenir.</p> <p>Le principal objectif de ces dispositifs est d'amener l'ensemble des acteurs de la construction de bâtiments intervenant sur la Métropole de Lyon (maîtres d'ouvrages, concepteurs, entreprises) à mettre en œuvre depuis la conception de chaque opération jusqu'à sa livraison et son exploitation, les mesures nécessaires pour répondre aux principaux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Diminuer les consommations d'énergie et d'eau</li> <li>• Recourir aux énergies renouvelables</li> <li>• Assurer une gestion économe des bâtiments dans la durée, et leur donner une valeur d'usage accrue</li> <li>• Diminuer l'impact sur la santé des constructeurs et utilisateurs</li> </ul> <p>Le référentiel Habitat Durable repose sur un système à points. Afin de valider la conformité au référentiel, il est nécessaire de respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 cibles souples au minimum, soit 50 points</li> <li>• toutes les cibles fermes sont à respecter</li> </ul> <p>A noter qu'une procédure simplifiée a été mise en place pour les VEFA.</p> <p><b>Nouveau en 2019 :</b></p> <p>Les travaux du prolongement du chemin des Ecoliers, dits VN5, ont démarré en janvier 2019 et doivent se cloturer en fin d'année. Ils ouvrent des terrains à la construction, dont la mairie n'est pas propriétaire mais sur lesquels un éco-quartier est souhaité par la Municipalité. Eric Madigou travaille auprès du maire pour étudier toutes les possibilités de cadrage du site vers cette orientation de Développement Durable.</p>	
--	--	--

### Rénover et réaliser des économies d'énergie

#### Action sur les bâtiments appartenant à la commune

#### Action de communication auprès des privés lorsque la car la commune n'est pas propriétaire

##### Le fonctionnement :

En 2009-2010, la commune de Collonges au Mont d'Or adhère au service de Conseil Energie Partagé avec le SIGERLy. Ce service analyse les consommations en lien avec les équipements et des conseils pour améliorer le fonctionnement et diminuer les consommations sont donnés. En 2013, le 1<sup>er</sup> contrat d'exploitation des chaudières des bâtiments municipaux (2013-2016) est passé avec l'accompagnement du SIGERLy avec la Société IDEX (réunion mensuelle).

##### Niveaux différents du marché

P1 : fourniture d'énergie (achat d'énergie groupé. Convention 4/11/2015 pour 1<sup>er</sup> août 2016-2020 – Convention OK par le Conseil Municipal fin décembre début janvier derniers)

P2 : Maintenance des installations, pilotage de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire, gestion des consommations

P3 : garantie totale et renouvellement du matériel

P4 : niveau non applicable à Collonges

Ce contrat peut permettre aussi de mettre en place des réglages de chaufferie et de verrouillage des thermostats pour éviter les dérèglements par les utilisateurs. Le SIGERLy réalise pour la commune des bilans de suivi des consommations gaz mais aussi électricité.

La Société IDEX (2013-2016) est reconduite pour la maintenance de Collonges (2016-2020).

Action sur le bâti de la commune	<p><b>Rappel du point de départ</b></p> <p><b>Etat des lieux 2010</b> : Avec le SIGERLy, un bilan complet a d'abord été établi en 2010 sur nos bâtiments : toutes les consommations d'énergie des bâtiments communaux sont analysées depuis 2007-2008. Une programmation des rénovations prioritaires a été déterminée en commençant par les bâtiments les plus énergivores (plan de rénovation des chaudières/brûleurs et plan de rénovation des bâtiments). Cette programmation se réalise sur plusieurs années.</p> <p><b>Résultats 2010 après des travaux antérieurs au Contrat de Conseil Energie Partagé</b> : Pour être comparables d'une année à l'autre et apprécier plus rationnellement nos efforts, les données sont corrigées de la rigueur climatique annuelle (DGU) et de l'évolution des superficies. Les cibles sont également actualisées.</p> <p>Suite à des travaux d'isolation et de rénovation thermiques (chaudières, fonctionnement interne, isolation thermique et phonique, ...), <u>pour la salle des sports, on observe une diminution de 40 % de la consommation énergétique en 2010 par rapport à 2007 (avant travaux).</u> Ces gains énergétiques sont confirmés en 2011 et 2012. <u>Suite à la rénovation de la mairie, on observe une diminution de 50 % de la consommation énergétique en 2010 par rapport à 2007 (avant travaux).</u> Ces gains énergétiques sont également confirmés les années suivantes.</p> <p>La membrane photovoltaïque installée sur le toit de la salle des sports Depuis la <u>rénovation de la salle des sports en 2009</u>, vient s'ajouter aux <u>40 % d'économies d'énergie réalisées sur ce bâtiment</u>, la production d'électricité par la membrane photovoltaïque installée sur le toit.</p>	Services Municipaux Entreprises  <b>REALISÉ</b>
Action sur le bâti de la commune	<p><b>La démarche CIT'ERGIE</b></p> <p>Label trop complexe pour notre commune.</p> <p>Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux.</p>	Adjoint aux Travaux et au Développement Durable La chargée de mission Les services municipaux  <b>REALISE</b>
COM sur le bâti de la commune	<p><b>Communiquer sur les économies d'énergie réalisées depuis 2010 (et/ou 2013)</b></p> <p>Réaliser à échéance de juin/juillet 2016, 2017 et 2018 une communication à destination des habitants sur les économies d'énergie réalisées dans les salles et bâtiments communaux suite à la mise en place du Contrat Energie Partagé avec le SIGERLY.</p> <p>Les résultats des dernières économies ont été communiqués au grand public via l'article du Collonges et Vous de septembre 2016.</p> <p>Claire Trivier a interrogé le SIGERLy pour connaître les données 2016 – 2017- 218 disponibles.</p> <p>L'article sort en 2019.</p>	Adjoint aux Travaux et au Développement Durable Commissions La chargée de mission Les services municipaux  <b>PROJET 2016, 2017, 2018, 2019</b>

	<p>« <b>En matière de rénovation et réalisation d'économies d'énergie</b>, en 2009-2010, la commune de Collonges au Mont d'Or adhère au service de Conseil Energie Partagé avec le SIGERLy. Ce service analyse les consommations en lien avec les équipements et des conseils pour améliorer le fonctionnement et diminuer les consommations sont donnés. Le SIGERLy encadre également l'exploitant des chaufferies. Eric Madigou et Claire Trivier suivent ce service, en parallèle de Jean-Pierre François et Anne Guibert (référents principaux).</p> <p><b>Informations 2019 :</b> Le SIGERLy, syndicat de gestion des énergies, nous accompagne depuis près de 10 ans dans la maîtrise énergétique de nos 28 bâtiments communaux et éclairages publics (1 200 points lumineux). Ainsi, entre 2012 et 2018, et ce, même avec la construction de la Médiathèque en 2014, la commune a diminué de 7% ses consommations et de 13% ses dépenses d'énergie. »</p>	
Action sur le bâti de la commune	<p><b>Bâtiments à rénover :</b> La commune veillera à ce que les rénovations de ses bâtiments fassent preuve d'exemplarité énergétique et environnementale.</p> <p>Projets 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtiment de l'Agence Postale Communale et de la Police Municipale</li> </ul>	<p>Adjoint TDD</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission</p> <p>Les services municipaux</p> <p><b>APC réalisée en 2017</b></p>

### Eco Rénovation en marche

#### Action de communication auprès des privés et habitants

COM auprès des privés et particuliers	<p><b>Communication Ecoréno'v et Dorémi :</b></p> <p>Le 25/01/2016, la commune de Collonges relaie sur son site internet un dossier complet d'information sur la plate-forme Ecoréno'v ainsi que des informations sur DORÉMI. Elle va doubler cette information dans son Collonges Express puis sur les panneaux d'affichage de la commune (février 2016). Un rappel est programmé dans le Collonges et Vous d'avril 2016.</p> <p>Ce dispositif a également été mis en avant lors du Conseil Municipal du 08/02/2016 par l'Adjoint au Développement Durable lors d'une communication orale en fin de conseil.</p> <p>30M€ déployé en 2016, kit + campagne de communication + groupement pour chantiers de particuliers DORÉMI</p> <p>Les communications se poursuivent en 2017, 2018, 2019.</p>	<p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission</p> <p>Les services municipaux</p> <p>Les privés et particuliers</p> <p><b>A partir de 2016</b></p>
---------------------------------------	---	--

### Une rénovation totale de l'éclairage public des rues (2006-2013) avec le SIGERLy

#### Action sur le parc SIGERLy--communal

Eclairage public	<p>Lancé en 2006, un programme pluriannuel de rénovation totale de l'éclairage de nos rues a été finalisé en 2013. Année après année, secteur par secteur, nous avons remplacé la totalité de nos foyers lumineux, et, lorsque cela était nécessaire, d'autres points d'éclairage ont été ajoutés. Notre éclairage public se compose aujourd'hui de 504 foyers lumineux. Cette opération a entraîné une réduction des consommations électriques</p>	<p>Adjoint au Cadre de Vie et à la Voirie</p> <p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p>
------------------	---	--

	d'environ 20 % tout en améliorant considérablement l'éclairage et la sécurité des rues. L'investissement financier a été de 317 500 euros à la charge de la commune.	Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions La chargée de mission Les services municipaux Le SIGERLy  <b>REALISÉ</b>
Eclairage public	<p><b>Installations d'éclairages supplémentaires</b> Les nouveaux éclairages installés devront respectés les normes fixées dans le programme précédent en termes de qualité environnementale.</p> <p>Prochaines installations à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclairage du parking de la Plage pour le marché bio = étude</li> <li>- Chemin Cutter = réalisé</li> </ul> <p><b>Nouveau en 2019 : Eclairage nocturne</b> Frédéric Elie, adjointe à la Voirie et au Cadre de vie étudiée avec le SIGERLy la possibilité d'éteindre l'éclairage public entre 23h30 et 5h du matin.</p>	<p>Adjoint au Cadre de Vie et à la Voirie</p> <p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission Les services municipaux</p> <p><b>PROJET</b></p>

### La production d'énergie renouvelable et son suivi

ENR	<p><u>La membrane photovoltaïque installée sur le toit de la salle des sports</u> Depuis la rénovation de la salle des sports en 2009 la production d'électricité par la membrane photovoltaïque installée sur le toit vient s'ajouter aux 40 % d'économies d'énergie réalisées sur ce bâtiment. Depuis 2009, 82 000 kWh ont été produits soit environ 23 000 kWh par an revendus à EDF. Cette production annuelle d'électricité couvre 9 % de la consommation électrique de tous nos bâtiments municipaux.</p> <p><u>Des jardins astucieux</u> Aux jardins de Charézieux, jardins familiaux créés par la commune en 2011, un forage a été réalisé pour l'irrigation des cultures. La pompe installée offre un débit de 1 m3 par heure. Elle fonctionne grâce à un panneau solaire lui fournissant l'énergie nécessaire.</p>	<p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>La chargée de mission</p> <p><b>REALISE + ACTIF</b></p>
-----	--	---

## Les déplacements

Ce sujet concerne les actions suivantes du Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon :

- **OPTIMOD'LYON (3.1) : AGIR SUR LES COMPORTEMENTS DE MOBILITÉ : FAVORISER LE REPORT MODAL ET CRÉER UNE CENTRALE DE MOBILITÉ, OPTIMISER LES RÉSEAUX ROUTIERS**
- **TRANSPORTS EN COMMUN (4.3) : INCITER AU REPORT MODAL DE LA VOITURE VERS LES TC (AUGMENTATION DE 25 % DE LA FRÉQUENTATION)**
- **COVOITURAGE (3.2)**
- **MODES DOUX (2.1)**

Sécuriser les circulations piétonnes		
Action	<p>Notre commune est sillonnée par 29 km de voiries.</p> <p><b>par la création de trottoirs aux normes</b> (largeur réglementaire minimum de 1,40 m)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le large trottoir périphérique (ou ring) a été réalisé autour de l'îlot du Villagedes enfants en 1997 (rue de la Mairie et création du chemin des Écoliers).</li> <li>-La première boucle accompagnée de trottoirs rue de Trèves Pâques - rue Général de Gaulle a été réalisée en deux phases (2005 et 2010).</li> <li>-La rue Pierre Termier a été équipée de trottoirs et de chicanes début 2013.</li> <li>-L'allée du Colombier réalisée à l'été 2013 offre de la rue Maréchal Foch au chemin du Rochet deux linéaires de trottoirs de 2 m et 1,50 m de largeur sur une distance de 200 m.</li> <li>-La rue César Paulet a déjà fait l'objet d'un traitement pédestre sur une grande partie de son linéaire (2007). La continuité jusqu'à la rue de la Mairie sera réalisée dès la fin du projet de Notre Dame du Grand Port. Pour le prolongement du chemin des Écoliers (travaux 2014-2015), deux linéaires de trottoirs ont été prévus pour cette route qui permettra de rejoindre la rue de Peytel et améliorer la circulation au centre Bourg. Ce prolongement permettra également de desservir un futur éco-quartier inscrit au nouveau PLU-H à l'ouest de cette nouvelle voie.</li> </ul> <p><b>par des palliatifs aux trottoirs réglementaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La route de Saint Romain a été traitée par séquences successives avec un rond-point, des cheminements piétonniers et des chicanes.</li> <li>-La rénovation de la rue du Pont en 2012 a permis de sécuriser cet axe très fréquenté par les automobiles et les piétons grâce à un système de trottoirs et de chicanes de priorité.</li> <li>-Lorsqu'il est impossible de créer des trottoirs (voies étroites à double sens), nous avons délimité des cheminements piétonniers par marquage</li> </ul>	<p><b>REALISÉ</b> Etat des lieux fin 2013</p>

	<p>au sol (rue Ampère, rue Pierre Dupont, rue Maréchal Joffre, rue de Chavannes, rue Pasteur, ...etc.)</p> <p><b>Au total, nous avons créé 1,7 km de trottoirs et 2 km de cheminements piétonniers.</b> Ces aménagements concernent les axes de grand trafic sur la commune. En comptant les quelques trottoirs déjà existants, ont ainsi été sécurisés : 88 % des 2,6 km de l'axe principal Nord/Sud de la commune (Cimetière - Mairie - Écoles - Trèves Pâques - Vergoin), 80 % des 750 m de l'axe Nord/Sud de la route de Saint Romain 90 % des 1000 m de l'axe principal transversal (Trèves Pâques - rue du Pont - Arrêts de bus Pont Paul Bocuse)</p>	
Action	<p><b>Aménagement et sécurisation de la voirie et du cheminement des piétons</b></p> <p>Etat des lieux 2014-2015 (<i>résumé dans le bilan de mi-mandat Collonges et Vous Septembre 2017</i>) et poursuite du plan de sécurisation.</p>	<p>Adjoint TDD Adjoint VCDV La chargée de mission Police Municipale Métropole de Lyon</p> <p><b>ACTIF</b></p>
Action	<p><b>Création d'un cheminement piéton</b></p> <p>De nombreux piétons empruntent chaque jour la rue de la Mairie pour se rendre soit en descendant au Village des Enfants soit en remontant au Bourg (Mairie, Salle des Fêtes, Dojo, Agence Postale, Ecole Jeanne d'Arc, etc.). Afin de sécuriser ces déplacements, le premier coup de pioche a été donné le 1<sup>er</sup> juillet dernier pour la création d'un nouveau cheminement piéton au départ de l'angle du chemin de l'Écully et de la rue de la Mairie jusqu'à la Salle des Fêtes.</p> <p>Ce sera un raccourci au travers de la butte actuelle, aménagée pour une circulation agréable. Cette opération d'un montant de 235 000 €, financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la commune, sera terminée en septembre.</p>	<p>Adjoint TDD Adjoint VCDV Chef de cabinet Services Techniques</p> <p><b>REALISE EN 2019</b></p>

#### Rajout de places de parking Gare Collonges/Fontaines

Action	<p>Frédéric Elie travaille sur le sujet. 13 à 15 places potentielles repérées côté Collonges au Mont d'Or 6 à 8 côté Fontaines Sur Saône Etude Métropole de Lyon en cours.</p>	<p>Adjoints TDD et VCDV Commissions associées La chargée de mission Police Municipale Métropole de Lyon Les services municipaux</p> <p><b>Réalisé en 2016</b></p>
--------	--	---

COVOITURAGE		
COM	<p><b>Avant 2014</b> Création d'une borne STOP COVOITURAGE, communications sur le parking de la Plage et le Parking du Parc de la Jonchère, communications sur le site Covoiturage du Grand Lyon, etc.</p>	<p>Adjoints TDD et Voirie - Cadre de vie Commissions associées La chargée de mission Les services municipaux</p> <p style="text-align: center;"><b>REALISE</b></p>
COM	<p><b>Depuis 2014</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Déplacement de la borne AUTO-HOP à la gare (+ ajout d'une nouvelle)</u></li> <li>- <u>Animation Auto-hop avec les référents de quartier à la Gare (si possible juin 2016).</u> Un travail est en cours auquel sont associés les référents de quartier.</li> </ul> <p><u>Communication sur le Co-voiturage sur le site internet Collonges au Mont d'Or depuis le 30/12/2015</u> En 2016, La borne AUTO HOP du Square de Virieu a été déplacée à la Gare ; une deuxième borne y a été installée. Avec les référents des Comités de quartier, deux sensibilisations des usagers ont eu lieu fin juin et une fin septembre 2016. Des simulations de trajet de covoiturage spontané ont lieu début novembre. Le widget de déplacements ONLYMOOV de la Métropole de Lyon a également été installé sur le site internet municipal. La communication sur le covoiturage se poursuit également sur le site internet avec des informations flashes lorsqu'un nouveau trajet est proposé (exemple mi-octobre 2016 avec Anne-Sophie Petitprez qui a proposé un flash « Collonges-Garibaldi »).</p> <p><b>2019 : Il reste une unique borne à la Gare de Collonges-Fontaines.</b></p>	<p>Adjoints TDD et Voirie - Cadre de vie Commissions associées La chargée de mission Les services municipaux</p> <p style="text-align: center;"><b>ACTIF</b></p>

Déplacements Transports en commun		
Action	<p><b>En matière de déplacement</b>, l'action ci-après est pilotée par Frédéric Elie, adjoint à la Voirie et Cadre de Vie :</p> <p>en septembre, la nouvelle navette des Monts d'Or a permis de faire voyager en moyenne 70 personnes par jour pour la navette S3 (correspondant aux heures de pointe) et 30 personnes par jour pour la navette S16 (correspondant aux heures creuses). Les chiffres se confirment les mois suivants. Cette navette est proposée à titre expérimental et ne sera maintenue pour une seconde année que si la fréquentation est satisfaisante.</p> <p><b>Les trajets et horaires :</b></p>	<b>2017</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La navette S3</b> (Gare de Collonges-Fontaines--&gt;Collonges--&gt;St Cyr--&gt; St Didier--&gt;Zone Techlid) du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 17h30 à 19h40, avec un passage toutes les 20 mn</li> <li>• <b>la navette S16</b> (Gare TER Collonges-Fontaines--&gt;Collonges--&gt; St Cyr--&gt;St Didier--&gt;Clinique de la Sauvegarde - le Pérollier) du lundi au vendredi de 9h25 à 16h45 avec un passage toutes les 75 mn.</li> </ul> <p><b>2019 : Navette maintenue jusqu'en juin 2020 sauf suppression du dernier aller retour du matin et du soir à partir du 2 septembre 2019.</b></p>	
--	--	--

<b>Stationnement</b>		
Action	<p><b>Aménager le parking rue César Paulet</b>, suite à l'achat du terrain par la Municipalité</p> <p>Sur le terrain acquis par la Municipalité pour éviter la construction d'un immeuble supplémentaire à Trèves Pâques, nous avons entrepris le réaménagement du parking situé rue César Paulet en février et mars derniers. Aujourd'hui, le parking compte 33 places dont 1 pour personnes à mobilité réduite. Il y a également 8 places en bordure de la rue César Paulet ainsi qu'1 stationnement motos. La Municipalité poursuit sa réflexion pour améliorer l'offre de stationnement dans ce secteur contraint et soutenir la dynamique de ses commerçants : étude de circulation et stationnement, négociations d'acquisition de terrains en cours, etc.</p>	<b>REALISE EN 2019</b>



## Les innovations

Ce sujet concerne les actions suivantes du Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon :

- **LYON ECO ENERGIE (4.7) : ACCOMPAGNER LES TPE/PME POUR AMÉLIORER LEURS PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES**
- **MÉTROPOLE INTELLIGENTE (4.8) : DÉVELOPPER LES RÉSEAUX INTELLIGENTS (SMARTGRIDS)**

Accompagner les partenaires		
COM	<p><b>Service d'accompagnement de la Métropole de Lyon auprès de ses TPE/PME</b></p> <p>Plaquette EcoEnergie transmise par Mme Chiara ALICE prochainement (dispositif pour les entreprises industrielles de moins de 200 employés) Entreprises industrielles de moins de 250 personnes (qui ont une production). Exemple : boulangerie</p>	<p>Cécilia MICHAUD Chargée de Développement Economique Environnement</p> <p>58, avenue Maréchal Foch - 69453 LYON Cedex 06 Tél : 04 72 43 40 89 Courriel : <a href="mailto:c.michaud@cma-lyon.fr">c.michaud@cma-lyon.fr</a></p> <p style="text-align: right;"><b>A COMMUNIQUER</b></p>

S'impliquer dans les SMARTGRIDS		
Action	<p><b>Collonges, commune pilote de LINKY</b> Linky est la nouvelle génération de compteurs d'ERDF. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien.</p>	<b>REALISÉ</b> 2009-2010
ACTION puis COM éventuelle	<p><u>Test d'une inscription SMART ELECTRIC LYON par l'adjoint TDD pour savoir s'il est opportun de conseiller cette action à nos habitants.</u> <a href="http://www.smart-electric-lyon.fr/">http://www.smart-electric-lyon.fr/</a> : Smart Electric Lyon a pour objectif de concevoir et de développer des solutions interactives pour optimiser la performance énergétique et maîtriser sa facture.</p>	<b>ACTIF</b>
Etude	<p>Concernant Gazpar, attente des infos de GrDF pour le calendrier de déploiement définitif via Chiara Alice (Métropole de Lyon) Aujourd'hui, seule l'année 2016 est établie car nous sommes « pilotes » (il y a 24 communes pilotes en France) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mars à juillet : Lyon 9ème</li> <li>- Juillet à septembre : Lyon 4ème</li> <li>- Sept à décembre : Caluire-et-Cuire</li> </ul> <p>INSTALLATION 2017 SUR LA COMMUNE</p>	<b>ACTIF</b>
Divers	<p><b>En matière d'innovations</b>, le test de SMART ELECTRIC LYON par Eric Madigou n'a pu aboutir du fait de la configuration de son domicile.</p>	<b>2016-2017</b>

<p>Actuellement, la commune ne recommande aucune démarche en particulière.</p> <p><b>En matière d'innovations</b>, RAS. Claire Trivier a participé à un atelier sur les smartgreeds le 24 novembre 2017, pour la 5<sup>ème</sup> Conférence Energie Climat et le 3<sup>ème</sup> Séminaire d'ensemble du Schéma Directeur des Energie de la Métropole de Lyon</p>	
---	--

## Les Citoyens en action

Ce sujet concerne les actions suivantes du Plan Climat Energie de la Métropole de Lyon :

- **CITOYENS EN ACTION (3.3) : SUSCITER ET VALORISER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT**

### Action réalisées avant 2014

De nombreuses actions d'encouragement des citoyens ont été réalisées avant 2014 (voir le livret *Collonges au Mont d'Or, ville durable*).

### Action poursuivies, en cours et à venir

Créer une rubrique sur le site internet (emplacement dans l'arborescence à définir)


## ENERGIE

ACTION ou COM	<p><b>Ecoreno'v</b> Campagne grand public en 3 temps février, avril, sept/oct 2016</p> <p>Guichet unique Métropole Lyon via ALE. A partir de mars 2016 : possibilité d'une AMO financée par le Grand Lyon en plus des aides : pour aider à arriver au vote d'une MOE dans la copropriété</p> <p>Subventions liées à suivi des consos avant/après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2000 € si -35% de consos OU 3500 € si BBC rénovation</li> </ul> <p>Autres pistes de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en cours avec les banques pour faciliter éco-PTZ + obtenir des éventuels prêts complémentaires favorables</li> <li>• Etude pour CEE</li> </ul> <p>Animation aux forums des associations à étudier</p> <p>Volet air : Chauffage bois individuel non performant</p> <p>Aide d'environ 1000 € mi 2017 (1/3 des coûts) Contact Julie Vallet</p> <p>La commune a communiqué dès janvier 2016 sur le disposition Ecoreno'v et DOREMI de la Métropole de Lyon (site internet, Collonges Express, Collonges et Vous, forum des Associations etc.). La communication reprendra début janvier 2017. Les données ont été actualisées en 2018 et 2019.</p>	<p><b>2016</b></p> <p><b>REALISE et EN COURS</b></p>
ACTION ou COM	<p><b>Ecoreno'v</b> Courrier adressé par la Mairie auprès de copropriétés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Ecureuils (chemin de Rochebozon)</li> <li>- Plein Soleil (chemin de Chantemale)</li> <li>- Les Hauts de Collonges (rue de Chavannes)</li> <li>- 4, place de la Tour</li> </ul>	<p><b>2016</b></p> <p><b>REALISE et EN COURS</b></p>

ACTION ou COM	<p><b>ALE INFO Energie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présent sur notre site internet via l'article ECORENO'V</li> <li>- Animation aux forums des associations 2016</li> </ul> <p>Autres actions possibles en lien avec l'ALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expositions (Catalogue) : Médiaplus (voir N. Delaplace)</li> <li>- B'watt Prêt gratuit pendant 15 jours (sans connexion internet)</li> <li>- Magnet Légumes de saison</li> <li>- Relais info énergie : ajout article sur site (rubrique urbanisme ?)</li> <li>- Possibilité d'adhérer pour quelques centaines d'€ et de siéger au CA en tant qu'élu (étude fin 2016)</li> </ul>	<p><b>COM à établir A partir de 2016</b></p>
ACTION ou COM	<p><b>Familles à énergie positive 2016-2017</b> Trouver entre 8 et 12 familles.</p> <p>Un appel à participation aux communes est envoyé par mail et/ou courrier en juin avec une plaquette. En cas de motivation de la commune, un point téléphonique courant juin est nécessaire pour organiser le recrutement de familles avec les modalités (info sur le site Internet, dans le magazine municipal, soirée, présence marché...). Participation : 1500 €. + stand forum des associations</p> <p>La commune se lance dans le Défi Famille à énergie positive pour la saison 2016-2017 avec 7 puis 6 familles en jeu pour l'équipe de Collonges au Mont d'Or.</p> <p><b>11 équipes de la Métropole de Lyon</b> se sont lancées dans le défi, piloté par l'Agence Locale de l'Energie. 6 familles composent l'équipe de Collonges.</p> <p>Le 4 janvier dernier, elles ont pu échanger les premiers outils et astuces pour leurs logements, leurs appareils et leurs habitudes.</p> <p>En 2016-2017, 122 familles de la Métropole de Lyon ont participé au Défi Familles à Energie positive et ont dépassé l'objectif. Elles ont pu économiser en moyenne 13% sur leur consommation d'énergies soit 1700kWh (environ 154€).</p> <p>Les familles de Collonges, recrutées tardivement, n'ont pu arriver qu'à la moitié du résultat car les gestes et les astuces du quotidien n'ont pu être pris en compte dans les relevés qu'en cours de défi. Mais les résultats sont là tout de même : déjà 6% d'économies.</p> <p>Pour la saison 2017-2018, un nombre insuffisant de familles a été recruté et la commune n'a pas renouvelé son engagement dans le dispositif d'animation.</p>	<p><b>2016-2017</b></p> <p>Contact : Yeelen Perrier yeelen.perrier @ale-lyon.org</p> <p><b>REALISE</b></p>

### Déchets chez les citoyens

ACTION ou COM	<p><b>Subvention municipale pour les composteurs pour les habitants 2015-2016</b></p>	<p><b>2016</b></p>
------------------	---	--------------------

	Entre 2012 et 2014 : 15 composteurs subventionnés à Collonges (30€) 1 à 2 demandes en 2015 La subvention pour les composteurs individuels est de nouveau active depuis fin avril-début mai 2016. Une communication doit être réalisée.	
ACTION ou COM	<b>Campagne STOP PUB</b> 300 autocollants récupérés par E.M et C.T. auprès de l'ALE Communication Février 2016 et mise à disposition à l'Accueil de la Mairie	2016 <b>REALISE</b>
ACTION ou COM	<b>Rappeler l'interdiction de brûlage des déchets verts et sensibiliser sur le pourquoi (polluants de l'air)</b>  <b>Une réaffirmation a lieu en 2019. En effet</b> , un contrôle renforcé a été mis en place avec une procédure au printemps 2019 en plusieurs étapes : constat par procès-verbal par notre Police municipale, lettre de rappel et de sensibilisation de la mairie puis, en cas de récidive, amende.	<b>REALISE et ACTIF</b>
ACTION ou COM	<b>La subvention municipale sera notamment utilisée pour l'aménagement de toilettes sèches pour le Ski Nautique Club de Collonges</b>	2016
	<b>Tri des déchets</b> Plan de relance du tri et du recyclage des déchets ménagers. Le Plan d'Amélioration de la Collecte (PAC) conduit par le Direction de la propreté permettra d'augmenter significativement les quantités de matières recyclables sur le territoire. Réunion Eric Madigou le lundi 8 février 2016 à 13h30. Rapport 2014 reçu en mairie. Attente des éléments de communication Métropole pour relancer le sujet en 2016.	2016
ACTION ou COM	Demande à Solvay de nous communiquer les dernières informations sur leur gestion QSE (notamment fumées, vapeurs et air). Echanges, articles et réunion programmée mi juin 2016.	2016
	La subvention municipale d'un composteur est renouvelée à partir de 2016 pour 2016-2020.  Une campagne STOP PUB a été réalisée en février 2016. Le Comité de Quartier le Sud a proposé un projet de compostage de quartier (lien avec la délégation Voirie – Cadre de vie).  Eric Madigou a sensibilisé les élus à l'interdiction de brûlage des déchets verts. Une vidéo dédiée a été mise en ligne sur le site internet municipal également.	2016-2020
	<b>Lancement du compostage de quartier à Trèves Pâques le 4 novembre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention du soutien de la Métropole de Lyon via un appel à projet (rempli par la commune et les référents de quartier Le Sud Jacques Gautier et Françoise Rivière)</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement gratuite de la Métropole pendant 1 an via</li> </ul>	Frédéric Elie Référents de quartier Métropole de Lyon

	<p>l'entreprise Pistyles : fourniture des bacs, installation, sensibilisation et animation, etc. suite à la signature d'une convention entre la Métropole de Lyon et la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement : permanence des référents de quartier ou d'habitants volontaires les samedis matin de 10h à 12h pour les apports des déchets de la semaine, inscriptions sur une liste des foyers participants (60 maximum tout volume confondu)</li> <li>- Communications municipales à de multiples reprises (Collonges et Vous, site internet, Collonges Express, etc.)</li> </ul> <p><b>2019</b> : Les résultats excellents de 2018 (20 sur 20 en quantité et en quantité) se poursuivent en 2019. Le site de compostage de Trèves Pâques est ouvert depuis près de 2 ans. Les permanences effectuées chaque samedi par des bénévoles ont permis de former les utilisateurs au bon fonctionnement du site et à produire un compost de qualité.</p> <p>Le transfert de bac, du bac de réception des bio-déchets (bac 1) au bac de maturation (bac 3), a eu lieu le 29 juin dernier dans une ambiance conviviale. Ce transfert va permettre au compost de mûrir pendant 6 mois. Le bac 3 est accessible à tous les participants pour récupérer du compost de qualité pour leurs plantations.</p>	 	
--	---	---	--

### Sensibilisation (végétaux, nature, etc.) chez les citoyens

ACTION ou COM	<p><b>Ecojardinage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre les films 2014 sur le site internet</li> <li>- Mettre le guide 2014 sur le site internet</li> </ul>	<p><b>2016</b></p> <p><b>REALISE</b></p>
---------------	--	--

	<p>Différentes communications ont été réalisées via le site internet, notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de lingettes dans les toilettes, relai de la campagne de la Métropole de Lyon</li> <li>- Les nouvelles donneries et les donneries existantes du territoire de la Métropole de Lyon</li> <li>- Le règlement du service public de l'assainissement collectif de la Métropole de Lyon</li> <li>- Gérer et valoriser les eaux pluviales avec le guide conseils publié par la Métropole de Lyon</li> <li>- le dispositif ECORENOV' et DOREMI de la Métropole de Lyon -voir paragraphes précédents</li> <li>- L'Espace Info Energie de l'ALEC (Collonges arrive d'ailleurs en 1<sup>ère</sup> position de leurs contacts sur la Métropole de Lyon)</li> <li>- Nous avons travaillé avec le collectif Climature pour mettre en place un programme d'animation sur le risque inondation mais le projet, non retenu dans les subventions de la Région, n'a pas abouti</li> </ul> <p>A noter également, en lien avec le service Communication qui assistait l'adjoint à la Voirie Cadre de Vie et la conseillère déléguée au SMMO, le Syndicat Mixte des Monts d'Or (devenu SMPMO), le suivi de <b>la réalisation de la fresque Portes d'entrée des Monts d'Or (avril-mai 2017)</b>.</p> <p><b>De nombreux sujets sont encore évoqués en 2018 et 2019 comme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Espace Info Energie de l'ALEC est toujours relayé</li> <li>- Les situations de vigilance, d'alerte et alerte renforcée en lien avec les arrêtés départementaux de sécheresse</li> <li>- L'Agri-emploi</li> <li>- La ZFE et la vignette Crit'Air pour la Métropole de Lyon</li> </ul>	2017-2018-2019
ACTION ou COM	<p><b>Bilan URBANBEES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer</li> <li>- Exposition envisagée à Médiaplus</li> </ul> <p>L'exposition d'Urbanbees : Renseignements pris auprès d'Urbanbees en février 2016. Exposition surdimensionnée techniquement pour Collonges (500€ sans compter les frais de transports internationaux, le stockage ((20m<sup>2</sup>)), l'assurance, l'installation à 6 personnes ½ journée...)</p> <p>Une autre exposition liée à la biodiversité est envisagée avec la Médiathèque. Etude second semestre 2016. Reportée en 2018.</p>	2016
ACTION ou COM	<p>3 semaines à la découverte de nos Monts d'Or</p> <p>Du samedi 24 février au samedi 17 mars dernier à la Médiathèque, les petits et les grands ont apprécié l'exposition proposée par le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or et la Municipalité. Ils ont fait de belles découvertes !</p> <p>La balade familiale sur le Chemin de l'Eau et sous le soleil, guidée par Michel Matray de l'association de Sauvegarde des lavoirs et du petit patrimoine des Monts d'Or, a franchement plu. Le guide conférencier a pu retracer l'histoire des ouvrages liés à l'eau mais aussi transmettre des anecdotes locales...</p>	2018  <b>REALISE</b>

	<p>Les enfants ont joué aux lavandières dans un lavoir dans les conditions d'époque. Avec une cinquantaine de participants à chaque conférence (Soirée Conférence « Les fleurs et les insectes de nos Monts d'Or » et Soirée Conférence « La vie et la gestion de nos Monts d'Or »), le public était au rendez-vous pour en apprendre plus, tant sur la nature que sur la préservation, l'accès au grand public (PDMIPR*) ou le fonctionnement agricole du massif. Les conférenciers étaient eux aussi passionnés et ont su transmettre leurs connaissances et leurs intérêts pour leurs sujets.</p> <p>*PDMIPR : * La Métropole de Lyon a édité la nouvelle carte « Rando Nature 2 – Plaines et Monts d'Or » disponible gratuitement en Mairie et à la Médiathèque.</p> <p>Le point fort des 3 semaines fut la clôture avec la possibilité de déguster des produits issus de nos Monts d'Or et en vente à côté de chez nous. Pains, rillettes, bières avec ou sans alcool, jus de fruits, vin, fromages de chèvre, compotes, etc. Cela a permis à bon nombre de visiteurs de goûter et de prendre les contacts des points de vente à proximité pour vite y retourner. Au quotidien ou lorsque l'on reçoit des invités !</p> <p>L'atelier créatif pour les enfants a permis également aux plus jeunes de réaliser de petits tableaux à partir d'éléments naturels et de plantes. Une occasion de travailler en harmonie avec la nature.</p>	
ACTION ou COM	<p><b>Arboretum de la Jonchère</b></p> <p>- Nouvelle présentation dématérialisée via le site internet municipal</p>	<p>2016</p> <p>REALISE</p>
ACTION ou COM	<p>Projet pédagogique Moyrand-Charézieux</p> <p>La Municipalité souhaite créer un chemin pédagogique sur le thème de la Nature au plateau de Moyrand-Charézieux, sur le chemin de Charézieux. La Mairie et le SMPMO ont débloqué un budget 2019 pour ce projet. Les objectifs sont d'informer et sensibiliser les promeneurs (cible large, non limitée à des scolaires) sur différents thèmes sur ce site remarquable : Nature-Agriculture ; Connexions entre la nature des Monts d'Or et la ville ; mieux connaître la biodiversité, etc.</p> <p>La cible</p> <p>- Les participants s'accordent à penser que la cible est très large. Il ne faut pas se limiter aux scolaires mais viser tous les publics (adultes, enfants, promeneurs, sportifs, etc.)</p> <p>Les acteurs concertés réfléchissent actuellement au tracé ainsi que les thèmes et outils pédagogiques.</p>	<p>2019</p> <p>EN COURS</p>

### Avec les écoles

ACTION ou COM	<p><b>Nicolas Delaplace présentera à la directrice et aux professeurs différentes actions possibles, dans lesquelles la Mairie peut les soutenir :</b></p>	<p>Etude 2016</p>
---------------	--	-------------------



- Défi Ecole Energie (trouver au moins 1 classe intéressée, Animateurs pédagogiques ALE Concours sur toute l'agglomération et fête finale avec tous les enfants 750€ de participation.
- Exposition biodiversité et infos urbanbees
- Magnet Légumes de saison
- Label Eco-Ecole
- Etc.

Eric Madigou, en lien avec Nicolas Delaplace et les services de la Mairie, propose à l'école publique de les accompagner sur les thématiques de Développement Durable.

Nicolas Delaplace propose la démarche « Label Eco Ecole » à la directrice et aux professeurs, des expositions, un magnet pour consommer les fruits et légumes de saison, etc.

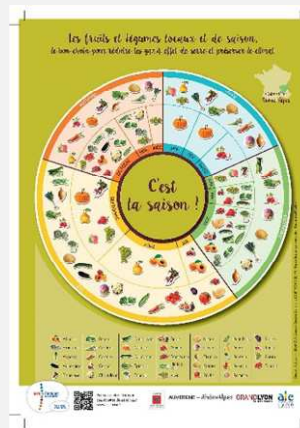
A ce jour, l'école se lance dans la démarche « Label Eco Ecole » sur le thème des déchets. Un comité de pilotage est mis en place par l'école (1<sup>ère</sup> réunion novembre 2016).

Nicolas Delaplace souhaite proposer aux écoles le dispositif COREPILE et « BIC Recyclage des stylos ».

### L'école a obtenu le label éco-école en juin 2017.

Une table de tri verra le jour au restaurant scolaire en 2018 qui va composter ses déchets de préparation et trier avec les enfants les restes des repas

Le magnet de l'ALE sur les consommations de fruits et légumes de saison est distribué aux écoles le 1<sup>er</sup> décembre 2016.



### **2019 :**

Après 2 années impliquée dans une démarche de transition écologique avec les élèves, et suite à un important audit tenu par un jury de l'Education Nationale, l'école publique Monsieur Paul a été labélisée E3D en juin dernier (Ecole en Démarche de Développement Durable, niveau 2 : approfondissement).



	<p>La labellisation, obtenue pour 4 ans, n'est pas une fin : la démarche se poursuit et, dès la rentrée, l'école continuera son travail pédagogique sur l'eau et l'air. D'autres thèmes, non encore finalisés, seront aussi développés au cours de l'année 2019-2020.</p>	
--	---	--

### La Mairie montre l'exemple

<p>ACTION ou COM</p>	<p><b>Compostage Mairie</b>  <b>En 2017, Installation du site de compostage des déchets et restes de repas au restaurant scolaire le 11 décembre (pour un lancement mi janvier 2018)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention du soutien de la Métropole de Lyon via un appel à projet rempli par Claire Trivier</li> <li>- Accompagnement gratuite de la Métropole pendant 1 an et demi via l'association Trieves Compostage : fourniture des bacs, installation, sensibilisation et animation, etc. suite à la signature d'une convention entre la Métropole de Lyon et la commune</li> <li>- Fonctionnement : Avec le soutien de la Métropole de Lyon, nous allons désormais collecter les déchets de préparation et des restes de repas du restaurant scolaire pour les transformer en un compost 100% naturel et réutilisables pour les plantations.</li> </ul>	<p>Etude 2016</p>
----------------------	--	-------------------



- Installation des bacs de compostage viennent d'être installés sur un espace en terre, clôturé, à proximité du restaurant scolaire. Une animation pédagogique, formant le personnel communal ainsi qu'une classe référente au sein de l'école, la classe de CM1 de Mme Flamé, aura lieu mi-janvier 2018. Elle sera dispensée par l'association Trieves Compostage, spécialiste du compostage et mandaté par la Métropole de Lyon. Les 6 enfants référents du label éco-école seront également associés à la démarche.
- Au quotidien : Dès lors, les enfants vont pouvoir participer à cette action de recyclage, bonne pour l'environnement (diminution des volumes dans les poubelles, recyclage naturel, production de compost, etc.). Le personnel du restaurant scolaire accompagnera les enfants tout au long de l'année pour mettre en place, petit à petit, les gestes simples du tri des restes d'assiette.



	<p>Des animations et informations pédagogiques auront également lieu régulièrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications municipales à venir en 2018 +carnet de liaison des élèves de l'école</li> </ul> <p>Cette action fait écho au bel engagement de l'école et son obtention du label Eco-école grâce à son travail sur les déchets en 2016-2017 qui se poursuit, cette année, sur le thème de l'alimentation. Le personnel du restaurant scolaire et le personnel des espaces verts sont très motivés et moteurs du projet.</p> <p><b>2019</b> : Symbole de la réussite du 1er cycle de compostage des déchets du restaurant scolaire à l'école publique Monsieur Paul : la plantation d'un arbre le 9 avril dernier dans la cour, en présence de tous les participants et de l'adjoint au Développement Durable. En effet, démarrée le 15 janvier 2018, l'expérience du compostage des déchets de préparation et des repas a permis la récolte de 600 litres d'un compost fin et de qualité après 14 mois de processus. Au cours du cycle, avec beaucoup d'implication et d'enthousiasme, les élèves de la classe référente ont formé leurs camarades au tri et à la découverte des petits organismes du cycle naturel de dégradation des déchets.</p> <p>Fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un 2e cycle a déjà débuté et 1 à 2 nouvelles classes référentes reprendront le flambeau à la rentrée 2019-2020 pour que la pratique du tri se maintienne. un transfert du bac de remplissage au bac de maturation est réalisé en juillet 2019 pour entrer en période de maturation</li> <li>- fin juin, 1 petit sac de compost a été remis aux enfants et participants du processus</li> <li>- A la rentrée de septembre 2019-2020, dans la ou les 2 nouvelles classes référentes, Richard Bachet et Claire Cottarel pourrons leur présenter, via des powerpoint-photos et/ou déplacement sur site, la station de compostage et le travail qui sera fait à l'année</li> <li>- En novembre 2019, nous pourrions proposer à la ou les 2 nouvelles classes référentes une observation sur site des décomposeurs, animée par Richard Bachet et Claire Cottarel. Il faudra réfléchir aux supports pédagogiques et aux loupes (se renseigner pour reprendre les supports de la Métropole / voir pour trouver des loupes).</li> </ul>	
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mi-mars 2020, un tamisage serait réalisé (Richard fournira les cagettes servant de tamis, les toiles et la grande poubelle) avec la ou les 2 classes référentes sur site</li> </ul> <p>En parallèle : En interne, je sais que des réflexions sont en cours autour de ce sujet pour faire un lien avec le centre de loisirs (Plan Mercredi : N. Delaplace, A. Gaillard, A. Guibert).</p> <p>Côté restaurant scolaire : Pour 2019-2020, mêmes consignes de tri à la rentrée + l'acquisition d'une nouvelle table de tri en 2020 (voir budget 2020). Anne Guibert a dû faire un rappel de la procédure qui se relâchait. Des enfants de la classe référente guident leurs camarades à la table de tri et cela a pû donc bien se relancer.</p> <p>Côté manutention : Richard Bachet fera un point avec David Padet pour voir si on peut améliorer ou non son matériel de transport des déchets (2 lots de 2 bacs fermés ? continuer avec la poubelle unique ?)</p>	
ACTION ou COM	<p><b>Recyclage papier Mairie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 120 kg par an (mais jamais communiqué à ce sujet)</li> </ul>	2016
ACTION ou COM	<p><b>Etudier le broyage collectif</b></p>	2017 ?
ACTION ou COM	<p><b>Petits gestes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations des petits gestes à centraliser : le papier de bureau présente un grammage au m<sup>2</sup> pour économies, les fournitures sont rechargeables, verres en verre aux cérémonies, ...</li> </ul> <p>2019 : Ce sujet est relancé en 2019 avec le PCAET de la Métropole de Lyon et avec l'arrivée de la DGS (voir page 3).</p>	2016 +2019

## Trois sujets hors Plan Climat Energie mais intégrés à notre politique de Développement Durable

Deux sujets ont une réelle valeur ajoutée pour la commune en termes de développement durable :

ACTION	<p><b>Soutenir et développer l'agriculture périurbaine de proximité</b></p> <p><u>L'Agriculture périurbaine :</u> A Collonges, jusque fin 2013, le plateau agricole de Moyrand-Charézieux (7-8ha) était en grande partie cultivé par deux exploitants agricoles. Mais suite au décès de l'un d'entre eux, plusieurs parcelles sont alors délaissées. Les terres ainsi à l'abandon sont propices à la prolifération de l'ambrosie et courent à la friche. Remettre en place une exploitation agricole n'est pas simple, la première difficulté étant de regrouper la superficie nécessaire au démarrage et à la viabilité d'une activité. Dans la continuité de premiers contacts pris auprès des propriétaires en 2013 et 2014, nous avons mis en place un groupe de travail interne sur l'avenir agricole du plateau fin 2014, piloté par Françoise Maupas notamment, déléguée au Syndicat Mixte des Monts d'Or. Deux grandes étapes ont été franchies en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Courant avril, la Municipalité et le Syndicat Mixte des Monts d'Or ont retenu, parmi plusieurs demandes faites en mairie, un projet de maraîchage biologique porté par M. Vincent Gaillot.</li> <li>■ Début juin, la Municipalité a invité tous les propriétaires du plateau agricole pour leur présenter les enjeux de l'agriculture périurbaine, leur rappeler leurs obligations d'entretien vis-à-vis de l'Ambrosie et leur proposer le projet d'exploitation en cours d'étude qui a reçu un accueil très positif.</li> </ul> <p>La Mairie et le Syndicat Mixte des Monts d'Or travaillent actuellement au regroupement de parcelles et à la préparation de dossiers de demandes de subventions (SAFER, Région) pour le projet.</p>	<p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission</p> <p>Les services municipaux</p> <p style="text-align: center;"><b>ACTIF</b></p>
ACTION	<p><b>Réunion Claire Trivier avec le SMMO et le porteur de projet le 7/01/2015</b> <b>Réunion SMMO-Collonges le 4 février 2016</b></p> <p><b>Demandes d'aides de Collonges de la part du SMMO :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau électricité (finalement pris en charge SMMO courant février 2016)</li> <li>- Accompagnement urbanistique (PC bâtiment, DP et serres et étang)</li> <li>- Appui pour les demandes de subventions</li> </ul> <p>Plan des parcelles du porteur de projet en finalisation</p>	<b>2016</b>
	<p>En 2017, c'est le lancement officiel : Vincent Gaillot a ainsi pu créer "Le Champ des Saveurs" sur des terrains agricoles en friche depuis 2013 à Moyrand-Charézieux.</p>	

	<p>Légumes certifiés en agriculture biologique et issus de semences anciennes (non industrialisées). La serre en production a permis une belle culture de tomates, poivrons, melons et basilic cet été. Cultivés en plein champ, les ails, oignons, salades, épinards, carottes, betteraves, courgettes, concombres et courges puis légumes d'hiver. Une nouvelle serre est en construction et 2017, année du lancement, sera suivie de beaucoup d'autres découvertes.</p> <p>Le Champ des Saveurs bénéficiera bientôt d'un accès direct plus pratique au 12, Chemin de Moyrand. Dès mai 2017, les enfants du restaurant scolaire ont pu goûter salades, cerises, etc. « hyper locales ».</p> <p>LA VENTE SUR PLACE 12, Chemin de Moyrand Les lundis et jeudis de 16h à 19h.</p> <p>Commande possible sur le site : <a href="http://mesproducteursmescuisiniers.com">http://mesproducteursmescuisiniers.com</a>  Contact : <a href="http://champ-des-saveurs.pagespersoorange.fr">http://champ-des-saveurs.pagespersoorange.fr</a>  Mail : <a href="mailto:biomondor@orange.fr">biomondor@orange.fr</a>  Tél. 06 11 18 06 03</p>	
2019	<p><b>2019 : PLUH et zones agricoles</b></p> <p>Depuis 2018, le Maire Alain Germain et Eric Madigou, adjoint, travaillent autour du PLUH et avec des porteurs de projets pour étudier et développer d'autres activités d'agriculture périurbaine sur le plateau de Moyrand Charézieux. Il n'y a pas de conclusions à ce jour sur le sujet. En 2019, sur le plateau de Moyrand-Charézieux, des espaces en EBC passent en zone agricole au PLU-H pour favoriser le développement de l'agriculture périurbaine sur le site.</p>	2019

ACTION	<p><b>Suivre la dépollution de la ZI de près</b></p> <p><u>La Dépollution de la Zone d'Activités des Sablières ancienne ZI puis son aménagement :</u></p> <p>Depuis 1996, un travail de fond et de long terme est mené notamment par la Métropole de Lyon et la municipalité de Collonges pour requalifier la Zone Industrielle "Les Sablières". Cette requalification a été retardée par l'identification d'une pollution historique du sous-sol, datant de la Seconde Guerre mondiale. Cette pollution est constituée d'une lentille d'hydrocarbures flottant à 10 m de profondeur sur la nappe phréatique. Elle est issue du sabotage d'un dépôt pétrolier ordonné par l'État français de l'époque, le 18 juin 1940. Le 25 septembre 2012, une convention transactionnelle pour la dépollution de la Zone Industrielle a été signée en mairie. C'est la concrétisation de 10 années de tractations entre la mairie et les partenaires concernés : l'État, Shell et Ardea (les industriels du site) et le Grand Lyon (acheteur des terrains). C'est aussi l'aboutissement d'une volonté commune de réhabilitation vers une zone industrielle d'activités douces : artisanat, PME, éco-entreprises, etc. Des servitudes perdureront pour l'aménagement du site : interdiction de prélever de l'eau, impossibilité de créer des établissements recevant du public, etc.</p>	<p>Adjoint aux Travaux et au Développement Durable</p> <p>Commissions TDD en transversalité avec les autres commissions</p> <p>La chargée de mission</p> <p>Les services municipaux</p> <p><b>ACTIF</b></p>
--------	---	---

ACTION	<p>En janvier 2016, le Maire Alain Germain et l'adjoint aux Travaux et au Développement Durable Eric Madigou demandent à recevoir les rapports du Comité de pilotage de la dépollution, comité dirigé par la Métropole de Lyon et l'ADEME et auquel participe la Préfecture (représentée par la DREAL). A ce jour, la mairie a reçu un CR semaine du 23 mai 2016.</p> <p>Par arrêté préfectoral du 11 février 2013, l'ADEME a été missionnée pour procéder aux études et aux travaux de dépollution des anciens sites SHELL et ARDEA. Dans la phase d'études et de préparation, l'ADEME travaille notamment avec Burgéap et B&amp;G Conseils. Pour rappel, des sondages complémentaires ont eu lieu en 2013 et ont permis de repérer la zone de départ de la pollution (Collonges Infos Février 2014) et en 2014-2015 différents appels d'offres pour recruter les prestataires ont été menés. Fin 2015, une étude de la zone est mise en place et se poursuit encore aujourd'hui, selon une méthodologie nationale d'intervention avec l'enregistrement de données (sondages, prélèvements sur site et dans certaines habitations) avant, pendant et après les opérations de dépollution. Les analyses sont réalisées dans le périmètre de la zone d'interdiction d'utilisation d'eau des puits et alentours pour comparer les données.</p> <p>La réunion d'information au sujet de la programmation des opérations de dépollution de la ZI initialement programmée le 1er mars est reportée à l'automne (octobre/novembre).</p> <p>Les sondages et prélèvements qui seront effectués en mars et en juin permettront de déterminer la procédure exacte et la durée des opérations à venir. Ce n'est qu'à la fin de l'analyse des échantillons (courant septembre 2016) que la DREAL et l'ADEME pourront détailler toute la procédure, arrêter le planning des opérations et donc avoir les informations nécessaires pour l'organisation de la réunion publique.</p> <p>A noter : notre demande auprès de la Préfecture d'informer les riverains par courrier dès que des investigations sont prévues a été acceptée début février 2016.</p> <p>Calendrier prévisionnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mars/Avril 2016 : investigations complémentaires jardins et air ambiant sur un échantillon de propriétés de riverains (environ 1/4)</li> <li>2. Été 2016 : même campagne pour avoir des mesures dans différentes conditions</li> <li>3. Résultats en septembre 2016       <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Dimensionner les travaux et définir les zones à dépolluer en priorité</li> <li>b. Rédiger le cahier des charges pour l'appel d'offres des entreprises à sélectionner pour les travaux</li> </ol> </li> <li>4. Réunion publique à Collonges en octobre/novembre 2016 pour expliquer le chantier</li> <li>5. Mi 2017 Démarrage des travaux</li> </ol>	2016
2017	<p>L'étude sur la pollution de la partie sud de la zone des anciens dépôts pétroliers présents sur la zone des Sablières, qui a été lancée en 2013 dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, les sociétés ARDEA et les pétroles SHELL, le Grand Lyon et l'ADEME, se déroule en plusieurs phases (conformément à la méthodologie nationale).</p>	



	<p>La première visait à caractériser les impacts sur site. La seconde, en cours et pour laquelle les riverains ont été sollicités en 2016, a pour but notamment d'identifier les éventuels impacts hors site.</p> <p>Une réunion d'information aux riverains sur l'avancée de cette étude et les premiers résultats obtenus a eu lieu mercredi 8 février 2017. Une étude complémentaire doit avoir lieu fin 2017-début 2018. Elle démarre finalement le 28 août.</p> <p>Les comptes-rendus de la première étude sont en ligne sur le site internet municipal de Collonges au Mont d'Or.</p>	
2019	<p><b>Informations 2018-2019 :</b></p> <p><b>Ce dossier est suivi de près par le Maire et Eric Madigou, adjoint au Développement Durable et aux Travaux, qui sont en lien avec le comité politique et le comité technique du projet (Etat, ADEME, Métropole de Lyon).</b></p> <p><b>Analyse</b> L'étude complémentaire 2017/ 2018 doit se poursuivre en 2019 (notamment des prélèvements d'air dans plusieurs maisons). Par exemple, ces investigations complémentaires doivent permettre de trancher entre un impact « pollution » ou une source interne (cigarette, travaux, garage...) vis-à-vis de résultats trouvés en 2017/2018 dans certaines maisons. Par ailleurs, il est acté que pour les maisons non encore investiguées, 2 campagnes au plus (basses eaux et hautes eaux) seront réalisées. Des refus d'investigation par certains riverains complexifient l'interprétation des résultats.</p> <p><b>Dépollution</b> Des essais pilotes de dépollution de l'ancienne zone industrielle vont être menés dont la nature est en cours de définition par le Comité de pilotage Métropole de Lyon et ADEME.</p> <p><b>Mesures de gestion à prendre pour limiter les risques dans le cadre de futurs projets</b> L'ADEME recommande la réalisation d'études environnementales préalables afin de s'assurer de la compatibilité d'usage du nouveau projet et la mise en place de mesures constructives.</p> <p><b>Mars 2019</b> La première des 2 campagnes d'IEM 2019 (Investigations de l'Etat des Milieux) s'est terminée le 1er mars. Un rapport sera établi à la fin du printemps 2019.</p> <p>Concernant les essais pilotes, l'analyse des offres déposées est en cours.</p>	Toujours en suivi
2019	<b>Aménager l'île Roy</b>	<b>Relancé depuis 2018</b>

Le 19 janvier 2019, le COPIL entre Fontaines et Collonges avec la Métropole de Lyon a permis d'échanger sur la poursuite des actions pour le devenir de l'île Roy.

Il est question :

- De débloquer un budget Métropole de Lyon pour faire de l'Île Roy une « île école »
- De positionner une des 2 communes (Fontaines sur Saône) comme commune pilote
- De faire une journée de nettoyage en associant la population sur l'île le 28 septembre 2019
- De financer et faire réaliser les premières études de faisabilité d'un ponton dans les 2 ans à venir pour 5 à 25 000€. Ce qui permettrait de phaser la réalisation du ponton (et financer sur 5 à 8 ans 340 000€).

Courant 2019, la journée de nettoyage est annulée et devient **une journée de sensibilisation**, proposée aux habitants de Collonges et Fontaines sur Saône (200) samedi 28 septembre prochain (4 visites à 9h, 11h 13h 15h) avec 2 thèmes de découverte :

- le patrimoine local et la richesse naturelle de l'île.

L'action est prise en charge par la Métropole de Lyon ; les 2 communes gèrent les inscriptions et la communication.